Montage d'échafaudage fixe ou roulant en sécurité (Selon R.408 ou R.457) Formation INITIALE

Personnes concernées

Tout personnel aspirant à devenir opérateur pour les opérations liées au montage, démontage, transformation des échafaudages fixes et roulants de tout type dans les règles de sécurité optimales.

Objectifs de la formation

Connaître les règles générales de sécurité lors de montage d'échafaudage, connaître les règles de montage : structure, résistances, cahier des charges, connaître et savoir utiliser le harnais de sécurité, maîtriser les techniques de montage et démontage d'échafaudage en sécurité, appliquer l'ensemble des règles de sécurité relatives au montage d'un échafaudage.

Contexte

Les chutes de hauteur constituent l'une des premières causes d'accidents du travail graves et mortels dans l'Union Européenne. Les chutes à partir d'échafaudages occupent une place importante dans ces statistiques. Des dispositions visant à réduire ces accidents ont été adoptées par la directive 2001/45/CE transposée en droit français par le décret n° 2004-924 du 1er septembre 2004, relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur (dont la définition des échafaudages visés et la formation obligatoire au montage/démontage).

Contenu de la formation

THÉORIE EN SALLE

- Réglementation nationale et européenne,
- Les acteurs de la prévention et les principes de la prévention,
- Les responsabilités pénales et civiles,
- Droits et devoirs de chacun,
- La réglementation : Décret du 01/09/2004, Arrêté du 21/12/2004 et recommandation 408 et 457 (les risques générés par l'utilisation des échafaudages, les mesures préventives et définition des travaux en hauteur),
- Les protections individuelles et collectives,
- Présentation et descriptif techniques,
- Préparation en amont : matériel, organisation du chantier, formalités, environnement, balisage, etc,
- Pour le montage : Lire un plan de montage, définir l'implantation, les appuis, le vent, etc,
- Règles de montage de la structure : balisage, pied, niveau, accès, contreventements, auto stabilisation,
- La sécurité du monteur : les principes de prévention intégrés,
- Règles de d'utilisation d'un échafaudage,
- Validation théorique des acquis.

MISE EN SITUATION, FORMATION PRATIQUE

- Présentation du matériel de sécurité (caractéristiques, résistance, utilisation),
- Présentation de l'échafaudage : différents éléments de la structure,
- Utilisation des éléments, caractéristique technique et résistance,
- Principe de montage et règles de sécurité,
- Sécurité du monteur : le harnais et son utilisation lors du montage,
- Début du montage : phases vues en théorie, préparation du matériel, utilisation du harnais, préparation du terrain, balisage de la zone de travail, montage avec harnais et longe double, utilisation et intervention, montage de la structure en sécurité, utilisation des outils lors du montage, geste et postures à adopter,
- Exercices pratiques : techniques de levage de charges (utilisation, efforts, dimensionnement), démontage avec harnais et longe double, utilisation du harnais (ancrage temporaire), entretien et vérification des EPI, principe de stockage des éléments d'échafaudage,
- Documents de montage et d'utilisation,
- Validation des techniques : montage et démontage, utilisation des EPI, analyses et actions correctives.

Montage d'échafaudage fixe ou roulant en sécurité (Selon R.408 ou R.457) Formation INITIALE

Prérequis
Savoir parler, lire et écrire le français. Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales au travail en hauteur. Être âgé de 18 ans révolus

Durée
2 à 4 jours. (selon profils : voir le centre de formation)

Formateurs
Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage.

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

Méthodes pédagogiques
Exposés étayés par des diaporamas, des films, des exercices, des études de cas. Remise d'un support de formation. Questions réponses. Mise en situation sur une plate-forme pédagogique contenant les matériels et les équipements de protection individuelle

Validation des acquis
Évaluation théorique et pratique réalisée à la fin de la formation

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre.

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements
Voir selon devis